

CHARGÉ/E DE PRÉVENTION DE PROMOTION ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Code de la fiche : 0502

» PRÉSENTATION

> APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Chargé/e d'éducation pour la santé
Animateur/trice en éducation pour la santé
Consultant/e en prévention et maîtrise des risques

> FINALITE

Contribuer à la prévention en matière de santé publique par le développement et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de transmission d'information, de promotion et d'éducation pour la santé

> PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Services sanitaires déconcentrés de l'état (*Drass - Ddass ...*)
CRES et CDES (Comités régionaux et départementaux d'Éducation pour la santé)
Les entreprises publiques et privées
Médecine du travail et autres acteurs de santé
Éducation nationale
Mutuelles
Collectivités locales et territoriales

» ACTIVITÉS

Participer à la politique de prévention et de promotion de la santé de l'Institution au contact direct des populations, des professionnels de santé et autres partenaires
Décliner les programmes nationaux, concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de prévention et de promotion de la santé au niveau local et régional
Assurer la coordination des programmes et des projets à différents niveaux territoriaux
Conduire des actions en cohérence avec celles menées par des partenaires et en fonction du niveau de besoin de chaque catégorie de population en impliquant les relais appropriés
Assurer le suivi budgétaire des actions de prévention
Participer et/ou animer des réunions de concertation avec les partenaires de l'Assurance Maladie en matière de prévention et d'éducation pour la santé

Consulter, enrichir et exploiter un fond documentaire dans les domaines de l'éducation pour la santé

» COMPÉTENCES

> SAVOIRS

Connaître l'environnement institutionnel et le fonctionnement de son organisme
Connaître le système d'information de l'assurance maladie (fonctionnel, applicatif,...)
Connaître le droit et la réglementation des marchés publics
Connaître l'économie de la santé
Connaître le droit de la santé
Posséder des notions en droit de la sécurité sociale
Connaître les techniques statistiques
Connaître les règles de gestion budgétaire
Connaître les techniques de conduite de projet
Connaître le réseau des partenaires internes et externes

> SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Apporter son expertise technique en animant ou en participant à des groupes de travail avec les interlocuteurs internes et externes
Analyser et réaliser des synthèses
Assurer le suivi des actions menées dans le cadre des mesures de prévention
Participer à l'identification et à la formalisation des processus (règles appliquées, circuit...)
Effectuer une veille juridique et technologique sur son domaine de compétences et participer aux réunions, forum sur la prévention des risques
Participer à l'élaboration des outils de communication dans le cadre des actions de prévention
Détecter, s'approprier et transmettre les informations utiles au domaine d'activité
Réaliser des supports d'animation
Faire preuve de curiosité intellectuelle

> SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)

Gérer les relations avec les interlocuteurs internes et externes impliqués dans les actions de prévention
Transmettre et partager ses connaissances et son savoir-faire
Transmettre et échanger des informations, à l'écrit comme à l'oral, de manière claire et adaptée, en fonction des situations, des interlocuteurs et des supports utilisés
Animer des réunions et/ ou des groupes dans un objectif de sensibilisation, d'information ou de formation
Développer un argumentaire afin de convaincre et susciter l'adhésion et implication
S'impliquer dans la gestion des projets et des partenariats dans le cadre de la prévention